Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 32 (1995)

Heft: 1214

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le jardin secret de Roger-Virgile Geiser

(cog) En 1993, dans ses locaux de l'Elysée, l'Ecole cantonale d'art de Lausanne rendait hommage à son ancien professeur, au calligraphe au trait sûr, au graphiste aux images équilibrées, aux sigles qui vous parlent d'emblée. Roger-Virgile était heureux. Avec le regard clair de celui qui peut saisir les choses visibles et invisibles pour les offrir à notre lecture.

Quelques mois après sa disparition, c'est un autre Roger-Virgile que l'on retrouve à l'Atelier-galerie de Saint-Légier*. Le dessinateur, le peintre, l'aquarelliste surtout. Les traits sont là, tout aussi rigoureux. Les formes, tout aussi ordonnées. Mais avec l'éclat des couleurs lumineuses ou le mystère de celles qu'il a voulues plus tourmentées ou simplement plus intérieures. Avec la complicité de nombreux amis qui ont prêté leurs acquisitions, sa femme Jacqueline a rassemblé près d'une centaine d'œuvres, principalement des années 80 et 90, sans oublier quelques belles incursions dans des époques antérieures. Tout le rayonnement d'une vie à la recherche de la clarté du tracé et des

*Ch. de Chamoyron 7, 1806 St-Légier, jusqu'au 5 juin. Ouvert tous les jours y compris les dimanches de 14 à 19h.

•••

pure et simple. Ainsi Berne prévoit de prélever une taxe de 2 francs par quintal de mazout extra-léger dont la teneur en soufre dépasse 0,1%, alors que la limite à ne pas dépasser est fixée à 0,2% et que la teneur moyenne sur le marché se montait à 0,14% en 1993. Ainsi en a décidé l'été passé le Conseil des Etats pour éviter qu'un abaissement impératif et brutal ne conduise à des difficultés d'approvisionnement.

La raffinerie de Cressier (Shell) et celle de Collombey, prévoyant cette évolution, ont procédé à des investissements importants pour pouvoir livrer du mazout de cette qualité. Par contre, les marques qui ne produisent pas en Suisse (notamment Esso et BP), ont décidé de ne pas jouer le jeu et de convaincre les députés de la chambre basse de ne pas suivre leurs collègues du Conseil des Etats. Déjà la commission du Conseil national a imaginé une clause selon laquelle la taxe est supprimée dès que le mazout à 0,1% représente 75% du marché. Comme cette qualité de combustible coûte au consommateur 3 à 3 francs 50 de plus par quintal que le mazout, plus riche en soufre, l'autorité politique introduit une distorsion de concurrence pour le quart restant du marché. Décision du Conseil national à la prochaine session d'été. ■

FABRIQUE DE DP

Les comptes 1994

Dépenses			
Imprimerie	51 726		
Expédition Promotion Frais généraux	9 305 5 844 3 517		
		Salaires	77 325
		Charges sociales	12 136
Locaux Téléphone, fax,	6 307		
vidéotex, timbres	7 101		
Autres frais	10 029		
Impôts	274		
Amortissements	6 000		
Total dépenses	189 561		
Recettes			
Abonnements	185 225		
Dons	3 826		
Ventes au numéro	244		
Produits financiers	5 491		
Total recettes	194 787		
Bénéfice	5 225		

(réd.) L'assemblée générale des actionnaires de la SA des Editions Domaine public s'est tenue jeudi 18 mai à Ouchy, Lausanne.

Malgré le temps exécrable, quelques dizaines de fidèles actionnaires et amis avaient tenu à faire le déplacement pour rencontrer la rédaction.

Les comptes d'exploitation ordinaire 1994 dont les rubriques sont reproduites ici reflètent un redressement considérable. Alors que les comptes 1993 bouclaient avec un déficit de 30 530 francs, les comptes 1994 dégagent un bénéfice de 5225 francs.

Ainsi la perte reportée a pu être supprimée, la réserve légale alimentée, et une réserve générale constituée. Au bilan, les fonds propres s'élèvent à plus de 105 000 francs (capital: 95 000 francs plus réserve). Les comptes sont à disposition des lecteurs qui voudraient les consulter, à la rédaction.

Les abonnements sont en hausse depuis 1993. Quant aux comptes d'exploitation extraordinaire, ils dégagent un excellent résultat, dû à l'édition de la brochure Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat.

MÉDIAS

Les habitants du quartier de Wipkingen, à l'ouest de la ville de Zurich, ont pu écouter les émissions de *Radio Bon Berger*, un émetteur fonctionnant le temps de la fête de la paroisse catholique Guthirt, un weekend. Pour éviter de toucher trop d'auditeurs, la puissance a été limitée à deux watts. Bien entendu, il a fallu une concession (qui a coûté 250 francs).

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédactrice: Valérie Bory (vb) Ont également collaboré à ce numéro: André Gavillet (aq) Jean-Pierre Ghelfi Yvette Jaggi (yj) Christian Ogay (cog) Charles-F. Pochon (cfp) Forum: Jean-Pierre Fragnière Composition et maquette: Valérie Bory, Françoise Gavillet Administrateur-délégué: Luc Thévenoz Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 80 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1 case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 CCP: 10-15527-9